



# Clause de garantie de passif : la somme compensant une charge non déductible n'est pas imposable

Question / réponse publié le 30/03/2021, vu 858 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://www.assistant-juridique.fr)

**La somme versée en exécution d'une clause de garantie de passif à la société cédée qui compense une charge non déductible fiscalement ne constitue pas un produit imposable.**

Dans le cadre d'un rachat de société, une clause de garantie de passif peut être prévue, laquelle a pour objet de garantir financièrement la société cédée en cas de révélation d'un passif ou d'une surestimation de la valeur d'actif, postérieurement à la cession, en raison de faits antérieurs à la cession.

Le versement d'une somme effectué en application d'une telle clause constitue, pour la société cédée, une indemnisation destinée à réparer une diminution de la valeur d'actif, une dépense exposée ou une perte de recette qu'elle a subie.

Lorsqu'une somme est versée en application d'une telle clause directement à la société cédée en vertu d'une obligation de réparation incombant à la partie versante, elle constitue une recette imposable de cette société si la perte ou la charge qu'elle a pour objet de compenser est elle-même déductible du résultat imposable.

En revanche, lorsque la somme ainsi versée à la société cédée a pour objet de compenser une charge fiscalement non déductible du résultat imposable, l'administration précise qu'elle ne constitue pas un produit imposable pour cette dernière.

Rép Grau : AN 9-2-2021 n° 28652

Source : efl.fr

Pour plus d'infos : [Cession d'une entreprise : la convention de garantie de passif et d'actif](#)

Voir aussi notre guide : [Céder un fonds de commerce 2021-2022](#)

## Articles sur le même sujet :

- [Céder un fonds de commerce](#)
  - [Céder des parts de SARL](#)
  - [Gérer un compte courant d'associé](#)
  - [Rémunérer un gérant de SARL](#)
  - [Révoquer un gérant de SARL](#)
  - [Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi](#)
  - [Dissoudre une SARL](#)
  - [Guide pratique de la SARL](#)
- 
- [Vaut-il mieux vendre son fonds de commerce ou ses parts sociales ?](#)
  - [Comment céder un fonds de commerce ?](#)
  - [Quelles conditions et formalités pour mettre un fonds en location-gérance ?](#)
  - [Promesse de cession d'un fonds de commerce : comment la rédiger ?](#)
  - [Cession d'une entreprise : la lettre d'intention](#)
  - [Cession d'une entreprise : le protocole d'accord](#)
  - [Cession de fonds de commerce : le sort des créances et des dettes](#)
  - [Cession de fonds de commerce : fiscalité](#)
  - [Comment sont imposées les plus-values professionnelles ?](#)
  - [Comment rédiger un acte de cession de fonds de commerce ?](#)
  - [Cession de fonds de commerce : le séquestre et le droit d'opposition des créanciers](#)
  - [Quels sont les éléments cédés lors d'une cession de fonds de commerce ?](#)
  - [Cession de fonds de commerce et bail commercial](#)
  - [Cession d'une entreprise à ses salariés : méthode à privilégier](#)
  - [Comment est imposée la plus-value de cession de parts de SARL ?](#)
  - [Un bail commercial doit-il être signé devant un notaire ou un avocat ?](#)
  - [Cession d'une entreprise : la convention de garantie de passif et d'actif](#)
  - [Est-il préférable de vendre ou de donner l'entreprise à ses enfants ?](#)
  - [Lors de la cession d'un bail commercial, le loyer peut-il être augmenté ?](#)
  - [Que deviennent les contrats lors d'une cession de fonds de commerce ?](#)
  - [Déspécialisation : peut-on changer l'activité ou la destination d'un bail commercial ?](#)
  - [Comment calculer l'indemnité d'éviction d'un bail commercial ?](#)
  - [Quelle fiscalité pour une dissolution de SARL ?](#)
  - [Le contrat de location-gérance contenant une promesse de vente](#)
  - [Comment calculer le coût de rachat d'un fonds de commerce ?](#)
  - [Cession de bail et renouvellement du bail commercial](#)
  - [Cession de fonds de commerce : les recours de l'acquéreur](#)
  - [Cession de fonds de commerce : les recours du vendeur](#)
  - [Quand un locataire peut-il résilier son bail commercial ?](#)
  -